

Domaine Droit économie gestion, Mention « Risques et environnement »

RNCP30432 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	120, 122
Code(s) ROME	H1501, H1502, H1302, H1303, A1303
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

UNIVERSITE LUMIERE - LYON 2

<http://www.univ-lyon2.fr>

Université Jean Moulin - Lyon 3

<http://www.univ-lyon3.fr>

Université Claude Bernard - Lyon 1

<http://www.univ-lyon1.fr>

Ecole nationale des travaux publics de l'état (ENTPE) - Ecole des ingénieurs de l'aménagement durable des territoires

<http://www.entpe.fr>

Ecole centrale de Lyon (ECL)

<http://www.ec-lyon.fr>

Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne (ENSMSE)

<http://www.emse.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Master Mention « Risques et environnement » certifie les étudiants et les professionnels dans le cadre des activités suivantes :

- Le diagnostic de problématiques liées aux questions environnementales et leur impact d'un point de vue juridique, économique et technologique
- L'évaluation de projets ayant une dimension de risque naturel ou technologique

Le Master Mention « Risques et environnement » propose le parcours suivant :

- Gouvernance des Risques Environnementaux (RISE)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Parcours « Gouvernance des Risques Environnementaux » :
- Participer à l'identification et à la gestion des risques environnementaux
- Concevoir des projets de développement, dans le secteur public ou privé, lorsqu'une dimension « risque

environnemental » est présente

- Assurer le dialogue pluridisciplinaire avec toutes les sciences environnementales, en particulier l'économie, le droit et les sciences pour l'ingénieur
 - Veiller à l'application de la réglementation en vigueur et mettre en place des mesures de prévention sur la base d'une analyse technologique et économique
 - Recueillir et exploiter des données (traitement, analyses et réalisation de dossiers de synthèse) en employant différents outils théoriques, économétriques et statistiques
 - Elaborer et rédiger les protocoles de mesures et d'analyses ainsi que le référentiel hygiène, sécurité, environnement et qualité
-
- Capacités communes à tous les diplômés de Master :
 - Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
 - Capacité de mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
 - Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale avec des professionnels issus d'un domaine différent
 - Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Q- Santé humaine et action sociale

80- Enquêtes et sécurité

86- Activités pour la santé humaine

- Ministères, Conseils régionaux ou généraux, Structures intercommunales
- Institutionnels : Agence régionale de Santé, Canal de Provence, CNR, DREAL, DDT, EPTB, ONF, ONEMA
- Parcs et Réserves Naturelles, CREN
- Bureaux d'études, cabinets d'expertises ou de conseil : BURGEAP, enviroconsult, i care environment, ISOLEA, PREVENTEO, SAFEGE, SOLUCOM...
- Recherche : CNRS, INRA, IRSTEA
- Grande sociétés : Aéroports, Bluestar Silicones, CASINO (GreenYellow, EDF, TOTAL, NATIXIS...
- Associatif : AVSF, CODATU

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Ingénieur en prévention des risques
- Agent de développement
- Responsable environnement - hygiène - sécurité en industrie
- Responsable qualité, conformité réglementaire
- animateur ou coordinateur scientifique ou territorial
- Responsable de laboratoire d'analyse industrielle
- Ingénieur sécurité environnement en industrie
- Consultant Indépendant

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)

Très élevée (5/5)

Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.

Facteurs principaux

Manque de main-d'œuvre disponible

Salaire médian (mensuel)	2 440 €
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire · tension 5/5 (Très élevée) H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	15 126
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	14 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire H0X90 — Techniciens du contrôle qualité H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est une voie possible si l'ingénierie le permet

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est une voie possible si l'ingénierie le permet

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
--	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.univ-lyon2.fr/>

univ-lyon2

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30432/>